



**Citoyens
Actifs et Solidaires**

Contribution de l'association *Citoyens actifs et solidaires* à l'enquête publique sur l'aménagement du quartier de Moulon.

I) Préambule

L'enquête publique sur l'aménagement du quartier du Moulon a recueilli à ce jour de clôture de l'enquête un nombre de contributions extrêmement faible alors qu'il s'agit d'un projet qui aura un impact majeur pour les habitants d'Orsay et des villes voisines. Cette constatation amène plusieurs types de commentaires:

1) Cet échec est avant tout à imputer à la façon dont ce processus a été mené. Il n'est pas raisonnable de penser que les habitants vont avoir les moyens de se prononcer sur un dossier de 456 pages, plus 427 pages d'étude d'impact, plus 420 pages d'annexes, au total près de 1300 pages sans un accompagnement conséquent. En lieu et place de cet accompagnement, l'EPPS a procédé à quelques rares réunions publiques dans chacune des trois villes qu'il considérait comme les plus concernées par le projet, Gif, Orsay et Saint Aubin, alors qu'il est clair que ce projet aura des impacts sur bien d'autres communes, à minima l'ensemble de celles de la CAPS. Dans le détail:

- une réunion publique à Orsay et une à Gif en décembre 2011
- une pour chacune des 3 villes suscitées en octobre 2012
- une pour chacune des 3 villes suscitées en octobre 2013

Trois réunions en 2 ans au mieux pour 3 des 11 communes de la CAPS, c'est absolument insuffisant pour susciter l'implication du public, qui, sachant que ce projet s'insère dans une opération d'intérêt national, considère, sans doute à juste titre, que la concertation sur ce projet n'est qu'un leurre.

2) Ce projet de ZAC du quartier du Moulon n'est qu'une partie d'un projet plus large d'aménagement du plateau de Saclay, qui comporte notamment une urbanisation du quartier de Polytechnique, projet qui lui non plus n'a pas donné lieu à des réunions publiques dans toutes les villes de la CAPS.

3) L'ensemble de cet aménagement du plateau de Saclay fait l'objet d'un contrat de développement territorial (CDT) qui s'élabore actuellement entre autorités compétentes et sans concertation avec la population, qui ne sera consultée par enquête publique qu'après coup: on ne consulte qu'après avoir pris toutes les décisions importantes, alors que le débat sur les orientations de ce CDT devrait avoir lieu maintenant, et surtout avant que l'on consulte sur ses différentes sous-parties comme c'est le cas actuellement.

II) Avis

Malgré l'ensemble des réserves émises ci-dessus au sujet de la procédure, voici notre appréciation en tant qu'association sur ce projet d'aménagement de Moulon:

1) Ce projet est incohérent dans sa conception même, car il est centré sur l'extension des activités de recherche et d'enseignement supérieur sur le plateau de Saclay sans prendre en considération le besoin de rénovation de ces mêmes activités dans le campus vallée. La raison en est qu'initialement toute la Faculté devait déménager sur le plateau, et que donc le Campus vallée n'était pas dans le projet.

Aujourd'hui, alors que plus de la moitié des chercheurs et étudiants vont rester dans la vallée, aucun financement n'est prévu pour la réhabilitation des bâtiments, on entrevoit au mieux des financements régionaux dans un avenir incertain. Le pire est que cette incohérence flagrante ne pose pas le moindre problème à l'EPPS qui répond bureaucratiquement : "ce n'est pas dans notre périmètre" (réunion publique du 20/10/2013 à Orsay).

Quels crédits permettraient-ils de réaliser un projet cohérent donnant la priorité à la réhabilitation du Campus vallée ? L'État sera-t-il amené à recourir à des Partenariat Public-Privé, alors que ce système s'avère calamiteux pour les finances publiques?

2) Ce projet ne répond pas aux exigences du Grenelle de l'environnement et, plus généralement, à celle d'un développement véritablement durable

- consommation de terres agricoles, de surcroît en zone périurbaine, là où elles devraient être le plus protégées pour permettre des circuits courts d'approvisionnement des villes, dans l'optique de la transition énergétique. Symétriquement, ce projet conduit à accroître la concentration des activités de recherche en Île-de-France sans justification d'ordre scientifique (comme nous l'avons montré à plusieurs reprises dans notre blog : <http://casorsay.canalblog.com>, la proximité géographique n'est ni nécessaire ni suffisante pour susciter la coopération scientifique) et au mépris de l'équilibre de l'aménagement du territoire.
- création d'une ville nouvelle, sans que l'ensemble des conditions de sa viabilité ne soient réunies: présence d'un réacteur nucléaire du CEA à proximité; difficultés de transport, notamment sur l'axe Nord Sud - N118- totalement engorgée, restant l'axe privilégié y compris pour les transports en commun; arrivée incertaine du métro au mieux en 2023; dégradation du service sur le RER B sans plan d'amélioration significatif; incertitudes sur la gestion des eaux pluviales et usées dans le contexte hydrologique très particulier du plateau.
- absence de création d'emplois, puisque les entreprises ou grandes écoles y viendront avec leurs personnels qui, pour la plupart, ont exprimé leur mécontentement à l'idée de venir rallier ce pôle d'excellence.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous émettons un avis défavorable sur ce projet.

à Orsay le 26/11/2013,
pour l'association CAS, le président

Olivier Réchauchère